

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

PRODUCTIONS HORTICOLES n° 7 du 06 juin 2014



Pucerons



PUCERONS sur géranium lierre ou droit : peu présents.

A ce stade de la commercialisation des géraniums lierres et droits, les colonies de pucerons ne sont quasiment plus observées sur les séries restantes. Cependant, il faut rester vigilant et bien veiller au nettoyage des serres avant le démarrage des cultures de chrysanthèmes. En effet, les premiers empotages de chrysanthème ont démarré.

Pucerons sur bouton floral de géranium



Photo FLHOREAL

PUCERONS sur plantes à massif : ne pas négliger leur présence



Les foyers de pucerons sont plus nombreux sur les plantes à massif que sur les géraniums. Ils sont facilement visibles sur ipomées, calibrachos et verveines.

La présence des formes ailées va faciliter leur dissémination dans les serres.

Photo FLHOREAL : puceron ailé

Thrips

Leur présence reste assez rare. Leur vitesse de développement est directement dépendante des températures enregistrées sous les serres.

En effet au-delà de 32°C, le taux de fertilité des thrips diminue tandis que celui de la mortalité des jeunes larves augmente.

Photo AREXHOR G.E. : dégâts dus aux piqûres de thrips sur verveine



Aleurodes

Toujours une colonie sur hortensia.

La présence d'aleurodes dans les cultures reste anecdotique. Leur présence n'est signalée que sur une production d'hortensia.

VU DANS LES SERRES : crachat de coucou sur lavande

Cet amas de mousse blanche appelé communément « crachat de coucou » abrite une larve de cicadelle qui se nourrit de sève.

Pour se protéger mais aussi pour maintenir une température et une humidité optimales à son développement, la larve propulse de l'air dans ses excréments et forme ce crachat. Elle va s'y développer jusqu'au stade adulte.

Un peu d'eau suffit à enlever la mousse et à éliminer la larve qui s'y trouve.



Photo AREXHOR G.E : crachat de Coucou sur feuille de lavande

BILAN SOUS SERRE : niveau de risque

Les populations de ravageurs en nette régression

Couple plante/ravageur		Niveau de risque
Ravageur	plante	
Acariens	Géranium lierre	■
Pucerons	Géranium lierre	■
Thrips	Géranium lierre	■
Botrytis	Géranium Zonale	■
Pucerons	Géranium Zonale	■
Acariens	Hortensia	■
Aleurodes	Hortensia	■
Botrytis	Hortensia	■
Pucerons	Hortensia	■
Pucerons	Plantes à massif	■
Thrips	Plantes à massif	■
Pucerons	Plantes vivaces	■
Sciarides	Toutes cultures	■

Légende	
Aucun risque	■
Risque moyen à surveiller	■
Risque important	■

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »